



Professeur / Professeure de collège et de lycée

Le professeur ou la professeure de collège et de lycée est spécialiste d'une discipline (français, maths, histoire...) qu'il ou elle enseigne à ses élèves. Avec pédagogie, il ou elle transmet ses connaissances dans le respect des programmes de l'Éducation nationale.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

Salaire débutant : **2171 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Enseignant / enseignante, Enseignant / enseignante du second degré, Professeur / professeure de lycée général et technologique

Secteurs professionnels : Enseignement, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, J'aime organiser, gérer, Je veux être utile aux autres, Je veux m'occuper d'enfants



© SolStock/E+/Getty Images

Le métier

Transmettre des savoirs

Du français à la technologie, les contenus des programmes dispensés au collège et au lycée sont vastes. Mais la mission du professeur ou de la professeure, quelle que soit sa discipline, reste la même : transmettre des connaissances et des valeurs de citoyenneté, contribuer au développement des élèves, en les aidant à s'organiser dans leur travail personnel et à évaluer leurs acquis, et les former en vue de leur insertion sociale et professionnelle. Tout en respectant le programme scolaire de l'Éducation nationale, les professeurs de collège et lycée préparent et dispensent leurs cours en autonomie.

Préparer les cours, corriger les copies

La préparation des cours, la correction des copies, la mise au point d'exercices adaptés au niveau de l'élève constituent le prolongement des heures de cours. S'y ajoutent l'organisation d'activités pluridisciplinaires ou de projets parascolaires (visites de musées, voyages scolaires...). Les professeurs peuvent également être amenés à surveiller des épreuves, à corriger des copies d'examen ou à participer à des jurys.

Des activités complémentaires

De nombreuses tâches supplémentaires remplissent leur emploi du temps : le suivi des nouveautés potentielles dans leur discipline, la mise en place de projets interdisciplinaires, les travaux personnels encadrés, le suivi individualisé des élèves, les relations avec les parents...

Compétences requises

Pédagogie et autorité

L'enseignement demande beaucoup de pédagogie pour faire cours à des élèves différents les uns des autres. Il faut à la fois se montrer enthousiaste pour sa discipline, rigoureux dans ses cours, le tout avec une autorité naturelle pour se faire respecter. Une bonne résistance physique est un atout.

Souplesse et adaptabilité

Des capacités de dialogue et d'écoute et une certaine souplesse sont toujours indispensables pour inciter les élèves à s'investir dans leur travail et à progresser. Il faut veiller à ne pas décourager leurs élèves. Pour cela, les professeurs n'hésitent pas à remettre en cause leurs méthodes pour s'adapter, afin de faciliter leur compréhension et la réussite scolaire de tous.

Clarté et expérience

Les professeurs doivent aussi savoir susciter l'intérêt de leur classe et expliquer les choses clairement. Outre des prédispositions naturelles, la capacité à transmettre des savoirs et la confiance en soi s'acquièrent aussi avec la pratique.

Où l'exercer ?

Des heures de classe

Les professeurs certifiés (titulaires du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) assurent 18 heures de cours hebdomadaires en classe, devant les élèves. Les professeurs agrégés (titulaires d'une agrégation) en assurent 15, le plus souvent en lycée.

Membre d'une équipe

Les professeurs font partie de l'équipe pédagogique et travaillent en collaboration avec la direction, le conseiller ou la conseillère principal/e d'éducation, les autres enseignants, etc. Lorsqu'ils sont professeurs principaux, ils coordonnent aussi les conseils de classe, organisent les relations avec les parents et exercent une responsabilité particulière dans l'orientation des élèves, en relation avec le ou la psychologue de l'Éducation nationale.

Fonctionnaires ou contractuels

Les professeurs certifiés ou agrégés qui ont réussi à un concours national de recrutement sont des professeurs recrutés par l'Éducation Nationale ayant le statut de fonctionnaire. Les académies ou les établissements privés recrutent aussi des enseignants contractuels : des personnes qui n'ont pas passé le concours de recrutement.

Les études

Après le bac

Avec la réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs, les professeurs de collège et lycée seront recrutés sur concours de l'Éducation nationale dès la L3 (3^e année de licence), à partir de la session 2026. Toutes les mentions de licences disciplinaires correspondant à l'une des matières enseignées au collège ou au

lycée, et celles proposant un parcours « enseignant » ou un module de préparation aux concours pour devenir professeur, permettent de passer le concours de l'enseignement du 2^d degré, parmi lesquels le CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré), le CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique), le CAPLP (certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel), le CAPEPS (certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive), ou encore le CAFEP (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé) pour enseigner dans les établissements privés sous contrat. Les lauréats du concours accèdent ensuite au M2E (master enseignement et éducation) mention professorat du 2^d degré, formation professionnalisante rémunérée en 2 ans, qui articule formation académique, pratique professionnelle et stages et les prépare aux métiers de l'enseignement. En M1, en tant qu'élève fonctionnaire, la rémunération est d'environ 1400 € net/mois ; en M2, en tant que fonctionnaire stagiaire, d'environ 1800 € net/mois.

Emploi et secteur

Recrutement sur concours

Chaque année, le ministère de l'Éducation nationale propose la liste des postes mis au recrutement. Cette liste est consultable sur le site Internet du ministère.

Évoluer dans son métier

Grâce à la formation continue, les professeurs peuvent actualiser leurs compétences ou exercer des activités complémentaires (devenir membres du conseil pédagogique de l'établissement, responsables d'un dispositif pédagogique, référents dans un domaine ou sur un sujet particulier, comme le numérique ou le décrochage scolaire) ou accéder à de nouvelles fonctions.

Évoluer vers d'autres postes

Tous les professeurs peuvent bénéficier de promotions internes par concours ou liste d'aptitude et accéder à des fonctions de direction ou d'inspection. Il est aussi possible de devenir formateur pour adultes, dans un organisme de formation comme le GRETA (groupements d'établissements publics locaux d'enseignement), par exemple. Quelques postes sont également accessibles dans les lycées français à l'étranger, dans les établissements relevant d'autres ministères (par voie de détachement), dans les organismes de recherche et dans l'enseignement supérieur (par voie de mutation).

Secteur

Enseignement

Salaire du débutant *

À partir de 2171 euros brut par mois, pour un certifié, l'année de titularisation.

À partir de 2196 euros brut par mois, pour un professeur certifié, l'année de titularisation.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Page du ministère de l'Éducation nationale consacrée au métier de professeur au collège.](#)

[Page du ministère de l'Éducation nationale consacrée au métier de professeur en lycée général et technologique.](#)

[Page consacrée au concours du CAPES.](#)

[Page consacrée au concours du CAPET.](#)

[Page consacrée au concours de l'agrégation.](#)

[Informations sur les concours spécifiques à l'enseignement privé sous contrat.](#)

Librairie



PARCOURS

Biologie

Paru le 22/07/2024

Broché • 12,00 €

PDF • 8,00 €



PARCOURS

Chimie

Paru le 29/07/2025

Broché • 12,00 €

PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

[l'ai le sens du contact](#) →

[J'aime organiser, gérer →](#)

[Je veux être utile aux autres →](#)

[Je veux m'occuper d'enfants →](#)

Autres métiers à découvrir

Enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap

Chef d'établissement scolaire

Psychologue de l'éducation nationale spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

Responsable de laboratoire de recherche

Chargé de valorisation de la recherche